

Autorisation de nettoyage de graffitis entre propriétaire et Graff'Cité

Section réservée à l'équipe de nettoyage

Section à remplir par le propriétaire de l'immeuble à nettoyer

Adresses à nettoyer 1- _____

2- _____

Prénom et nom : _____

Adresse du propriétaire : _____ Code postal : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Courriel : _____

L'équipe de nettoyage de Graff'Cité du CJE de la Capitale Nationale s'engage à :

- Offrir au propriétaire un service de nettoyage gratuit effectué par un expert en nettoyage industriel;
- Répondre à la demande de nettoyage dans les meilleurs délais tout en respectant la liste d'attente;
- Laisser les lieux propres après les travaux de nettoyage.

Le propriétaire s'engage à

- Prendre connaissance de ce contrat;
- Autoriser Graff'Cité à nettoyer les adresses identifiées pour une période de trois (3) ans à compter de la signature. En cas de récidive, communiquez avec nous.

Graff' Cité se libère de toute responsabilité quant aux dommages causés directement ou indirectement par les travaux de nettoyage (ex : surface abîmée, surface plus claire que celle d'origine, traces de fantômes, etc.).

Signature : _____ Date : _____

Montant de la contribution volontaire si désiré : _____ \$ (encaissé seulement une fois le nettoyage exécuté)

Veuillez noter que les chèques doivent être libellés au nom du CJE de la Capitale Nationale

ou faire une contribution volontaire en ligne au lien suivant :



S.v.p., transmettre le formulaire dûment rempli par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :



265 Rue de la Couronne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 6E1
Téléphone : (418) 524-8359 poste 246
Courriel : graffcite@hotmail.com
Site web: www.cjecn.qc.ca/graff-cite/